

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## AMENAGEMENT D'UN CRENEAU DE DEPASSEMENT NORD DE TACCANA SUR LA RT 40, DU PR33.3 AU PR34.5 DANS LE SENS AJACCIO-PROPRIANO (2A)

### ANNEXE 11 : TRAITEMENT GEOMORPHOLOGIQUE DES TALUS DE DEBLAI

Comme l'indique les annexes 4 et 7, afin de permettre le passage de 2 à 3 voies de la RT40, des déblais seront élargis, générant de nouveaux talus de déblai.

Afin de les insérer au mieux dans le paysage, ils feront l'objet d'un traitement géomorphologique. Afin d'éviter des talus rocheux géométriques (talus abrupts et verticaux) discordants avec le caractère naturel des secteurs traversés par l'infrastructure routière, le principe de ce traitement réside dans la définition d'un profil général qui permet une intégration maximale dans le paysage, avec un découpage des versants qui respecte la structure naturelle du terrain.

Le versant obtenu doit présenter une stabilité maximale sans créer un traumatisme permanent dans les sites rocheux. La méthode utilise la fissuration naturelle du rocher afin de le dégager suivant les plans et les lignes de glissement potentielles préexistantes. Les reliefs obtenus sont ainsi similaires à ceux qui résulteraient d'une érosion utilisant naturellement cette fracturation. Après une étude géologique permettant de déterminer la structure du rocher, les profils en travers sont établis pour chaque section de talus. A partir de ces profils en travers est déterminé pour chaque profil un plan de tir de minage (les trous de mine sont forés en fonction de chaque profil en travers, avec un angle et une profondeur spécifique) et/ou des techniques de reprise par des engins mécanisés.

En plusieurs endroits, l'itinéraire de la RT40 a fait l'objet d'un tel traitement lors d'aménagements antérieurs.

Par exemple :

- sur la commune de Petreto-Bicchisano :



- sur la commune de Zigliara :

